

COMMUNE DE TAPONNAT-FLEURIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	19	Le 04 avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Présents :	17	le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Votants :	19	M. JACOB-JUIN Serge , maire.
Excusés-Absents :	2	
Délégations :	2	Présents : Mmes, Mrs, JACOB-JUIN, DEXET, TEXIER, ROUHIER, CHAMPROUX, BROUSSE, NAUDON, DELAGE, JOUX, PLU, BRUIMAUD, CHARRIER, DANIEL, VERDEGAY, CHAMOULEAU, GRAEME, LAMAZEROLLES
Date de convocation :	26/03/2024	
Date d'affichage :	26/03/2024	Absents :
Délibération numéro :	2024-43	Délégations : M. BERNY à M. BRUIMAUD, Mme CHAUSSONNAUD à M. CHAMPROUX
		Secrétaire de séance : Mme DEXET

OBJET : Avis sur l'enquête publique sur le programme pluriannuel (PPG) du syndicat d'aménagement des rivières (SyBTB)

Dans le cadre du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du Sylt, une enquête publique préalable à :

- ✓ la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- ✓ la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.
- ✓ Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h sur l'ensemble de communes concernées.

Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris- La petite rivière 16110 AGRIS. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr

Sont désignés : Madame Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront

Le public pourra prendre connaissance du dossier :

- ✓ dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ;

AR Prefecture

016-211603790-20240404-DE_2024_43-DE
Reçu le 12/04/2024

- ✓ en le consultant sur le site de la préfecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat – Environnement-Chasse-Eau-Risques – DUP-ICPE-IOTA – Chasseneuil-sur-Bonnieure) ;
- ✓ en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7 rue de la préfecture à ANGOULEME (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant :

- ✓ Chasseneuil sur Bonnieure: Le 26 février 2024 de 9h à 12h le 27 mars 2024 de 14h à 17h
- ✓ Montbron: le 28 février 2024 de 14h30 à 17h30
- ✓ Val de Bonnieure: le 8 mars 2024 de 9h30 à 12h30
- ✓ Feuillade: le 14 mars 2024 de 15h à 18h
- ✓ La Rochefoucauld en Angoumois: le 20 mars 2024 de 9h à 12h

L'avis de notre Commune est attendue entre le 26 février et le 11 avril 2024.

Après débats, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE

- * de donner un avis favorable au projet précité.
- * d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Serge JACOB-JUIN